



Communiqué de presse
Paris, le 13 avril 2017

Accessibilité, vieillissement et habitat

La Fédération des Ascenseurs interpelle les candidats à l'élection présidentielle

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Près de la moitié des Français vivant en habitat collectif n'ont pas accès à l'ascenseur, et la majorité des immeubles construits aujourd'hui n'en intègrent pas. Or, 3 Français sur 10 auront plus de 60 ans en 2035. Face à l'allongement de la durée de la vie, tous plébiscitent le maintien à domicile. Anticiper l'adaptation de l'habitat pour répondre aux besoins de mobilité de la population et d'accès au logement est donc devenu un enjeu de société majeur. C'est pourquoi la Fédération des Ascenseurs a tenu à interpeller les candidats à l'élection présidentielle pour connaître leur position et leurs engagements concrets en la matière.

L'adaptation de l'habitat et l'accessibilité au logement est un sujet de société qui semble, paradoxalement, être mis à l'écart des débats actuels alors même qu'il concerne beaucoup d'entre nous - directement ou indirectement - en regard du vieillissement de la population, de la prise en charge du grand âge et du handicap.

Si les chiffres relatifs au vieillissement s'imposent à nous comme une responsabilité collective, la question de l'accès au logement reste aujourd'hui une réalité sous-estimée et doit être mieux appréhendée.

La France continue à concevoir des immeubles à hauteur limitée, par conséquence sans ascenseur, cédant ainsi à une politique d'investissement sur le court terme.

La France accuse d'ailleurs un retard en la matière avec un taux d'équipement en ascenseur qui n'a pas évolué depuis 30 ans. En 2015, le taux d'équipement pour 100 habitants était de 0,76 en France, contre 1,57 en Italie et 2,15 en Espagne.*

De fait, aujourd'hui, près d'un Français sur 2 vivant en logement collectif ne bénéficie pas d'ascenseur.**

Un constat d'autant plus contradictoire quand on sait que 70% des Français estiment nécessaire l'installation d'un ascenseur avant le 4^{ème} étage *** et que 76% d'entre eux plébiscitent le maintien à domicile****.

Face à ce paradoxe évident entre les besoins et attentes de la population et la réalité du logement en France, comment inscrire les politiques en matière de logement dans une vision prospective pour anticiper ces évolutions démographiques ? Comment adapter l'habitat collectif au défi de l'accessibilité ? Comment adapter la ville d'aujourd'hui à ces mutations sociétales ? Comment préserver l'attractivité de nos centres villes en permettant aux seniors de rester à domicile le plus longtemps possible ?

* Estimation Fédération des Ascenseurs

** INSEE 2013

*** Sondage IPSOS réalisé en juillet 2016 pour la Fédération des Ascenseurs

**** Baromètre Autonomie OCIRP 2017

Des engagements attendus sur des mesures précises

« Après avoir sensibilisé les responsables politiques à ces enjeux, nous avons voulu interpeller solennellement les candidats à l'élection présidentielle sur ce sujet, en leur faisant valoir par écrit nos interrogations qui sont celles, d'une certaine façon, de la société. Au-delà du consensus de principe sur ces priorités, il faut aller plus loin : les actions concrètes ne sont pas au rendez-vous des programmes à ce jour. Et si la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement de décembre 2015 a vocation à aller dans ce sens, à accompagner ces évolutions, force est de constater un écart sinon une contradiction entre la réalité en matière d'habitat collectif et l'affichage de la loi. » explique Pierre Hardouin, Président de la Fédération des Ascenseurs.

Cet enjeu d'intérêt général, la Fédération des Ascenseurs en a fait une priorité à l'aune de son expertise, des données objectives qui s'imposent à tous mais aussi de son dialogue continu avec les parties prenantes, associations et institutions engagées sur la question.

La Fédération des Ascenseurs a d'ailleurs émis des propositions concrètes dans un Manifeste publié fin 2016 et réalisé, début 2017, un guide à destination du grand public consacré au « bien vieillir chez soi » qui livre informations pratiques et conseils pour anticiper ces mutations en adaptant son habitat au maintien à domicile.

À propos de la Fédération des Ascenseurs

www.ascenseurs.fr

La Fédération des Ascenseurs représente 90% du secteur et regroupe près de 125 entreprises composées de PME et grands groupes répartis sur l'ensemble du territoire. Avec un chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'euros en 2015, elle regroupe plus de 16 700 salariés sur le sol français dont 70% directement en charge de l'installation, de la modernisation et de la maintenance des ascenseurs.

La Fédération joue un rôle clé dans l'appréhension des enjeux sociétaux et économiques liés au secteur : assurer le rôle d'expert et de porte-parole auprès des pouvoirs publics nationaux et des institutions européennes, instruire les dossiers communs à la profession, promouvoir la sécurité et informer ses adhérents sur l'évolution de la réglementation mais aussi les intervenants (prescripteurs, maîtres d'ouvrage, gestionnaires, architectes...) ainsi que les propriétaires et les utilisateurs d'ascenseurs.

Des professionnels mobilisés au quotidien pour satisfaire les besoins de mobilité en garantissant une sécurité et une qualité de service inégalées. Des professionnels qui innovent pour créer, dès à présent, l'appareil et les services de demain : plus rapides, plus connectés, plus respectueux de l'environnement, mieux intégrés, etc.

Contacts presse :

Agence Confluence
Julie Carpier
01 40 07 98 27 – 06 38 67 90 78
julie.carpier@confluence.fr

Fédération des Ascenseurs
Blandine Guyon
T. 01 40 08 04 21
blandine.guyon@ascenseurs.fr

* Estimation Fédération des Ascenseurs

** INSEE 2013

*** Sondage IPSOS réalisé en juillet 2016 pour la Fédération des Ascenseurs

**** Baromètre Autonomie OCIRP 2017